

# Non au recours systématique à la privation de liberté des enfants

Date : 27 avril 2018



Lors de la [37ème session du Conseil des droits de l'homme](#), le BICE, l'ICCPG et l'OMCT ont souligné, dans leurs communications orales, certaines pratiques contraires à une bonne administration de la justice pour les enfants et les adolescents.

## Le recours à la privation de liberté des enfants mis en cause

Lors de l'adoption du rapport final de l'EPU (Examen Périodique Universel) du Guatemala, le BICE et l'ICCPG se sont appuyés sur les [Conclusions finales](#) pour construire leur communication orale. Dans cette dernière, soutenus par d'autres ONG, ils ont émis plusieurs recommandations.

- Ne recourir à la privation de liberté des enfants, y compris pour la détention préventive, que lorsque cela était strictement nécessaire. Soumettre les mesures de détention à une révision régulière.
- Créer des tribunaux spécialisés, notamment dans les zones rurales et reculées, afin d'éviter aux enfants de longs transferts vers la capitale, lieu où ils n'ont aucun proche pour les soutenir.
- Privilégier les alternatives à la privation de liberté.
- Lutter contre la surpopulation carcérale en instaurant des programmes socioéducatifs pour la réinsertion durable des enfants et des adolescents.
- Mettre en place un système de supervision via une plateforme sur internet accessible à

tous les acteurs.

## Des préoccupations relayées par les instances internationales

En août 2017, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a réalisé une visite d'investigation au Guatemala, notamment sur les lieux de détention des enfants et adolescents en conflit avec la loi.

Cette enquête *in loco* a confirmé les données et informations de l'ICCPG.

- L'incarcération et la détention préventive restent les premières réponses à l'insécurité et à la situation des enfants en conflit avec la loi.
- Les lieux de détention des enfants sont surpeuplés.
- Les conditions de détention constituent des traitements inhumains et dégradants.
- Les enfants ne sont pas toujours séparés des adultes en détention.
- Les proches qui rendent visite à leurs enfants doivent se déshabiller et accomplir des actes dégradants, en contradiction avec les normes internationales.

Le BICE, l'ICCPG et l'OMCT ont conclu que cette situation est à l'origine de la tragédie du [foyer Hogar Seguro Virgen de la Asunción](#). Ils ont souligné l'impérieuse nécessité de lutter contre la surpopulation carcérale par des mesures alternatives et des programmes de réinsertion durable. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a annoncé qu'un rapport serait publié en avril 2018 sur l'incendie du foyer Hogar Seguro Virgen de la Asunción.

- Pour aller plus loin
  - [Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur les activités de son bureau au Guatemala](#)
  - [Rapport de la visite \*in loco\* de la Commission interaméricaine des droits de l'homme au Guatemala, 2017 \(anglais\)](#)